Nations Unies

S/PV.7714



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7714e séance

Mardi 14 juin 2016, à 11 heures
New York

Président :	M. Lamek	(France)
Membres :	Angola	M. Gimolieca
	Chine	M. Xu Zhongsheng
	Égypte	M. Mahmoud
	Espagne	M. Gasso Matoses
	États-Unis d’Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	Japon	M. Akahori
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d’un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l’Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

16-17192 (F)





La séance est ouverte à 11 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Le Président : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les représentants de la Guinée-Bissau et du Timor-Leste à participer à la présente séance.

En vertu de l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Modibo Touré, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau; et M. Ovídio Manuel Barbosa Pequeno, Représentant spécial et Chef du Bureau de liaison de l’Union africaine en Guinée-Bissau.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Touré et à M. Pequeno, qui participent à la séance d’aujourd’hui par visioconférence depuis Bissau.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Touré.

M. Touré : J’ai l’honneur de prendre la parole pour la première fois devant le Conseil de sécurité depuis ma nomination afin de l’informer des derniers développements en Guinée-Bissau.

Le Conseil se souviendra que, le 26 mai, le Président de la République, S. E. M. José Mário Vaz, a nommé par décret M. Baciro Djá Premier Ministre. Le Gouvernement de M. Djá a prêté serment le 2 juin dernier. La nouvelle équipe gouvernementale comprend 19 ministres et 12 secrétaires d’État. Toutefois, deux portefeuilles ministériels clefs, à savoir celui de l’intérieur ainsi que celui des affaires étrangères, demeurent encore vacants.

La nomination du nouveau Premier Ministre a conduit à une impasse politique. En effet, les membres du Gouvernement démis de M. Carlos Correia refusèrent de libérer leurs bureaux, arguant du fait que les derniers décrets présidentiels relatifs à cette nomination étaient contraires à la Constitution et à la décision de la Cour suprême en date du 8 septembre 2015. M. Correia insista pour ne faire la passation de service qu’avec un gouvernement nommé par le Parti africain pour l’indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC) en tant que parti détenant la majorité absolue au sein de l’Assemblée nationale.

(*l’orateur poursuit en anglais*)

L’impasse prolongée concernant le nouveau Gouvernement, la quatrième depuis les élections législatives de mai 2014, a failli aboutir à un affrontement lorsque les forces de sécurité ont renforcé leur présence au palais du gouvernement, après un ultimatum de 48 heures lancé par le procureur général le 3 juin. D’autres incidents sont venus s’ajouter à une situation déjà tendue, notamment le décès, le 4 juin, de Mme Carmen Pereira, une figure historique de la lutte de libération du pays qui était également un membre chevronné du PAIGC et un fervent défenseur du Gouvernement limogé, ce qui a accru les tensions entre le Gouvernement ayant prêté serment et le PAIGC au sujet de l’organisation de ses funérailles.

Pour essayer d’apaiser les tensions, j’ai rencontré le Président Vaz, le Premier Ministre démis de ses fonctions, Carlos Correia, le Président du Parti du renouveau social, un parti d’opposition, M. Alberto Nambeia, et le Président du PAIGC, Domingos Simões Pereira, pour les exhorter à faire preuve de retenue, à mener un dialogue politique et à respecter l’état de droit. J’ai également mobilisé la communauté internationale à Bissau pour qu’elle étudie les options d’un règlement pacifique au bras de fer qui se joue au palais du Gouvernement et à la question de l’organisation des funérailles de Mme Pereira. Le 8 juin, jour des obsèques de Mme Pereira, j’ai publié un message de condoléances, diffusé à la radio, qui appelait toutes les parties prenantes à garder le calme en cette période de deuil national. En définitive, les funérailles se sont déroulées dans la sérénité.

Le 9 juin, à l’issue d’intenses négociations ayant duré toute la nuit entre représentants de la société civile, chefs religieux et représentants de la Mission de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest en Guinée-Bissau et du Bureau intégré des Nations Unies en Guinée-Bissau, les derniers membres du Gouvernement destitué et leurs partisans ont évacué le palais du Gouvernement dans le calme, mettant ainsi fin à une impasse de 14 jours. Plus tôt le même jour, après des consultations entre partenaires internationaux, les représentants de l’Union africaine, de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) et de l’Union européenne, ainsi que mon bureau avaient

publié un communiqué conjoint disant notre appui à un règlement pacifique de cette impasse.

Il est possible que l'issue pacifique de ce face-à-face ait contribué à éviter une crise qui aurait pu être grave. Néanmoins, d'autres difficultés pointent à l'horizon. Le PAIGC a entamé une procédure en justice pour contester les nominations récentes faites par le Président. En outre, le statut des 15 députés expulsés du PAIGC en janvier, ainsi que le blocage en cours de l'Assemblée nationale viennent renforcer la confusion juridique et l'incertitude institutionnelle auxquelles le pays est confronté. Suite à la décision prise par le nouveau Gouvernement, le 3 juin, de limoger le directeur de la radio nationale, ce dernier a porté plainte devant la Cour suprême, contestant la constitutionnalité du décret présidentiel du 26 mai qui nommait M. Djá au poste de Premier Ministre. Comme les membres du Conseil s'en souviennent peut-être, c'est la même initiative, prise par le même plaignant, après avoir été renvoyé du même poste, qui avait déclenché à la Cour suprême la procédure ayant abouti à l'annulation de la nomination de M. Djá en septembre 2015.

Quelle que soit la conclusion de cette procédure judiciaire, une solution durable à la crise politique actuelle ne peut que passer par un dialogue politique sincère. Cependant, l'une des principales plateformes d'un tel dialogue – l'Assemblée nationale – a suspendu sa session le 18 mai en conséquence de dissensions sur l'ordre du jour et sur le statut des 15 députés. Aujourd'hui même, la session parlementaire a été clôturée; la prochaine devrait s'ouvrir dans le courant du mois.

C'est dans ce contexte que, depuis mon arrivée à Bissau, j'ai entamé une série d'intenses consultations avec les responsables nationaux et régionaux, ainsi qu'avec les partenaires internationaux. J'ai spécifiquement cherché à renforcer l'engagement de la CEDEAO vis-à-vis de la présence de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau.

. En amont et en marge de la quarante-neuvième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, j'ai rencontré l'ancien Président Olusegun Obasanjo, Envoyé spécial du Président nigérian en sa qualité de président du Groupe régional de contact sur la Guinée-Bissau; M. Marcel de Souza, Président de la Commission de la CEDEAO; le Président guinéen Alpha Condé, en sa qualité de Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau; et le Président malien Ibrahim Boubacar Keita, afin de rallier leur soutien à la prorogation du mandat de la Mission de la CEDEAO et pour qu'ils contribuent à la médiation d'un règlement durable de la crise en Guinée-Bissau.

À cet égard, nous accueillons favorablement la décision prise le 4 juin par les chefs d'État de la CEDEAO de proroger d'un an le mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, étant entendu que la communauté internationale en assurerait le financement selon que de besoin. Comme le savent les membres du Conseil, les chefs d'État de la CEDEAO ont également confié à une délégation de haut niveau composée des Présidents guinéen, sénégalais et sierra-léonais la tâche d'engager le dialogue avec les parties prenantes politiques en Guinée-Bissau et d'évaluer précisément la situation dans le pays. De plus, ils ont chargé la Commission de la CEDEAO de mener des consultations avec la CPLP afin de convoquer une réunion du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau. Mon bureau se tient prêt à apporter toute l'assistance requise pour garantir la mise en œuvre de ces décisions cruciales.

Peu après le Sommet de la CEDEAO, dans un effort pour entretenir la dynamique insufflée à Dakar, je me suis rendu à Abidjan pour rencontrer le Président Alassane Ouattara et mener des entretiens de suivi avec ses homologues sénégalais et guinéen. Dans les jours qui viennent, je vais également entamer le dialogue avec la nouvelle Présidente de la CEDEAO, la Présidente Ellen Johnson-Sirleaf, ainsi qu'avec le Président sierra-léonais Ernest Bai Koroma.

Tout en focalisant nos énergies sur la recherche d'un règlement politique et durable, il est important de continuer à apporter l'appui nécessaire au peuple bissau-guinéen, dont la vie et les moyens de subsistance ont été mis à rude épreuve par l'instabilité récurrente du pays. Nous avons vu, en mars et en avril, comment, dans les secteurs de la santé et de l'éducation, les grèves ont eu de graves conséquences sur l'année scolaire et ont privé les citoyens de soins médicaux et de services de santé préventive indispensables, notamment en matière de santé maternelle et infantile.

Plus la crise durera, plus il est probable que nous assisterons à un recul des progrès enregistrés durant la période post-électorale, qui avait vu notamment une croissance économique positive, une hausse des revenus et une volonté d'engager des réformes clefs dans les secteurs de la défense, de la sécurité, de la justice et des services publics. Dans un pays où l'aide publique au développement représente environ 15 % du produit intérieur brut et près de 80 % du budget, la suspension actuelle des versements et de l'appui budgétaire direct du

Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de l'Union européenne et de la Banque africaine de développement génère une pression financière qui pourrait avoir des répercussions négatives sur le fonctionnement de l'État, notamment pour le paiement des salaires.

Au regard de la situation actuelle, des stratégies novatrices sont nécessaires pour fournir services et appui à la population résiliente de Guinée-Bissau. Avec l'équipe de pays des Nations Unies, je continuerai mes échanges avec les partenaires pour soutenir la population, en particulier ses franges les plus vulnérables. Cela contribuera à une plus grande stabilité, tout en encourageant le dialogue avec les autorités sur les priorités du développement et les réformes à privilégier pour favoriser la paix et le développement.

L'attention que le Conseil de sécurité accorde à la situation en Guinée-Bissau et son appui à la recherche d'une solution durable aux difficultés politiques et institutionnelles dans le pays sont de la plus haute importance.

Le Président : Je remercie M. Touré de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Pequeno.

M. Pequeno : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de l'opportunité que vous m'avez accordée de parler de la situation politique et sécuritaire en Guinée-Bissau.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je suis entièrement d'accord avec la déclaration que vient de faire le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré. J'ajouterai simplement quelques observations.

La situation en matière de sécurité en Guinée-Bissau reste calme et l'armée s'est pour l'instant tenue à l'écart de la politique. Reste toutefois à savoir combien de temps encore elle va pouvoir conserver sa neutralité, compte tenu de la fragilité du contexte politique. Qui plus est, le processus de réforme du secteur de la sécurité est au point mort faute de financement, tout comme les réformes de la justice et de l'administration publique. Il convient de prendre acte du rôle éminemment important que joue la Mission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en Guinée-Bissau, et de nous féliciter de la décision prise par les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui, réunis en sommet à Dakar le 4 juin, ont prorogé d'un an supplémentaire le mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, ce qui, selon nous, va concourir à stabiliser plus avant le pays. À cet égard, nous exhortons les forces de défense et de sécurité bissau-guinéennes à renforcer leur collaboration et leur coordination avec la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau.

En outre, nous soulignons l'importance de la mission haut de niveau de la CEDEAO composée de trois chefs d'État, qui va se rendre en Guinée-Bissau pour dialoguer avec les acteurs politiques nationaux afin d'encourager le dialogue et de trouver une solution politique durable à la crise politique persistante. L'Union africaine se tient prête à fournir toute l'assistance nécessaire, en coordination avec les autres partenaires, afin de garantir le succès de la visite.

La crise en Guinée-Bissau compromet depuis longtemps la paix et la stabilité. Les tensions généralisées au sein du parti au pouvoir – le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde – et les divisions entre les acteurs politiques sont les causes de la crise politique et institutionnelle, qui doit être réglée sur la base d'une approche globale. Nous sommes convaincus que seul un dialogue véritable et sans exclusive, fondé sur le respect de la Constitution et des lois nationales, mènera au règlement de la crise. Nous encourageons donc tous les acteurs politiques nationaux à faire preuve de retenue, à faire prévaloir l'état de droit et à participer à un dialogue constructif en vue de régler leurs différends, de préserver la paix et la stabilité et de promouvoir le développement socioéconomique, et ce afin d'atténuer la souffrance de la population bissau-guinéenne.

Enfin, je tiens à souligner l'excellent niveau de coordination et de collaboration entre la CEDEAO, la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), l'Union européenne, l'ONU et l'Union africaine, ainsi que le rôle que jouent ces organisations en vue du règlement de la crise en Guinée-Bissau. Je suis impatient de travailler dans le même esprit. De même, j'exhorte la CPLP et la CEDEAO à convoquer une réunion du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau pour contribuer au règlement de la crise.

Nous avons encore un long chemin à parcourir. Deux postes importants au sein du nouveau Gouvernement, comme l'a mentionné M. Touré, à savoir ceux de Ministre de l'intérieur et de Ministre des affaires étrangères, sont toujours à pourvoir. Par ailleurs, le

programme et le budget du Gouvernement doivent être présentés à l'Assemblée nationale en temps opportun.

Je remercie le Conseil de cette occasion et de l'attention continue qu'elle porte au peuple bissau-guinéen.

Le Président : Je remercie M. Barbosa Pequeno de son exposé.

M. Seck (Sénégal) : À l'entame de mon propos, je voudrais remercier la présidence française d'avoir donné une suite favorable, dans des délais très courts et en dépit du programme très chargé du Conseil, à la demande faite par la délégation sénégalaise de tenir la présente séance d'information sur la situation en Guinée-Bissau. Au nom des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), je voudrais donc remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau pour son exposé très détaillé, ainsi que les représentants de l'Union africaine et de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) pour leur engagement en faveur de la Guinée-Bissau.

Comme il a été si bien indiqué, la situation politique en Guinée-Bissau a connu bien des évolutions depuis la dissolution le 12 mai dernier par le Président José Mario Vaz du Gouvernement dirigé par le Premier Ministre Carlos Correia, et la nomination consécutive de M. Baciro Djá pour lui succéder, le 26 mai. Le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC) avait dans la foulée rejeté cette décision, qu'il qualifiait d'illégale au motif qu'en vertu de la Constitution, le Premier Ministre doit être choisi par le parti majoritaire. En dépit des consultations menées et des propositions alternatives soumises par le PAIGC, le Président Vaz a préféré l'option offerte par le Parti du renouveau social en nommant M. Djá Premier Ministre. Devant l'exacerbation des tensions au sein de la classe politique et le risque d'escalade, des consultations formelles ont été menées à différents niveaux pour encourager le dialogue entre les acteurs en vue de trouver des solutions acceptables pour tous.

Je voudrais me féliciter des actions préventives, mais aussi réactives, menées s notamment par le Conseil de sécurité à ce sujet. Le Président du Conseil est intervenu de nombreuses fois devant la presse pour exprimer la forte préoccupation du Conseil face à l'impasse qui prévaut dans le pays depuis plusieurs mois, et inviter les dirigeants politiques au dépassement et à renouer les fils du dialogue. Le Conseil a adopté la résolution 2267 (2016) le 26 février 2016, qui proroge le mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) jusqu'au 28 février 2017 et par laquelle le Conseil engage les dirigeants bissau-guinéens, notamment le Président, le Premier Ministre, le Président du Parlement et les responsables des partis politiques à donner suite à l'engagement qu'ils ont pris d'instaurer la stabilité politique en Guinée-Bissau, et, ce faisant, d'œuvrer dans l'intérêt du peuple bissau-guinéen. Le Conseil de sécurité a effectué une visite en Guinée-Bissau le 7 mars dernier pour réitérer le même message de vive voix et échanger avec les principaux acteurs de la crise bissau-guinéenne. Enfin, au sein du Conseil, des discussions ont été organisées le 12 mai au titre des « Questions diverses », et des consultations ont été tenues le 26 mai, et ces deux événements ont été suivis de deux déclarations du Président du Conseil à la presse pour exprimer la vive préoccupation des membres face aux événements récents, qui ont accentué les tensions au sein de la classe politique et qui sont susceptibles de remettre en cause la stabilité et la sécurité du pays, notamment devant la perspective – effacée maintenant – de la fin du mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau.

C'est donc fort de ce constat qu'il nous plaît, à ce stade, de rappeler les conclusions du quarante-neuvième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, tenue à Dakar le 4 juin. Parmi les principales décisions, il y a la prorogation du mandat de la Mission de la CEDEAO pour une année supplémentaire; l'envoi à Bissau d'une délégation présidentielle composée des Présidents Macky Sall du Sénégal, Ernest Bai Koroma de la Sierra Leone et Alpha Condé de la Guinée, pour échanger avec les parties prenantes à la crise afin de mieux évaluer la situation actuelle dans ce pays; la prise des dispositions nécessaires par la Commission de la CEDEAO pour régler les arriérés dus aux pays contributeurs de troupes et de police à la Mission de la CEDEAO; et l'engagement de consultations entre la Commission de la CEDEAO et la CPLP en vue de l'organisation d'une réunion du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau. Il s'ajoute que la Conférence de la CEDEAO a exprimé sa vive préoccupation face à la persistance de la crise en Guinée, qui compromet la mise en œuvre des engagements pris par les partenaires de développement en mars 2015 pour apporter une assistance financière au pays. La CEDEAO a également exhorté les acteurs politiques à s'engager dans le dialogue en vue de régler la crise politique et institutionnelle, et il a salué le professionnalisme de l'armée, qui s'est tenue à l'écart

de l'activité politique, et l'a encouragée à continuer dans ce sens.

Ces décisions de la CEDEAO démontrent, si besoin était encore, tout l'engagement de la sous-région pour un dénouement pacifique et durable de la crise dans ce pays. Des consultations sont en cours en vue de fixer la date de la visite de la délégation présidentielle ouest-africaine, qui va être précédée d'une délégation de ministres des affaires étrangères, de l'intégration et/ou de la défense des trois pays, accompagnés du Président de la Commission de la CEDEAO, à l'effet d'identifier, en rapport avec les acteurs politiques bissau-guinéens, les questions spécifiques que les chefs d'État aborderaient et quelles recommandations pourraient s'ensuivre.

La délégation sénégalaise voudrait, au nom de tous les pays membres de la CEDEAO, saluer les efforts inlassables fournis par les partenaires de la Guinée-Bissau, bilatéraux comme multilatéraux, l'ONU naturellement, l'Union africaine, l'Union européenne et la CPLP, et leur renouveler toute sa gratitude pour ce soutien si précieux. La CEDEAO se réjouit également du travail remarquable accompli par la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, dont elle salue le dernier communiqué de presse publié le 9 juin. Nous sommes convaincus qu'en travaillant tous ensemble et en conjuguant davantage nos efforts, nous parviendrons à contribuer à ramener la cohésion et la stabilité politique tant souhaitées par le peuple bissau-guinéen, qui mérite tant de bénéficier des dividendes de la paix.

Pour terminer, la CEDEAO renouvelle son soutien au Représentant spécial du Secrétaire général et l'encourage à poursuivre ses actions de bons offices et de médiation.

Le Président : Je donne à présent la parole au représentant de la Guinée-Bissau.

M. Da Gama (Guinée-Bissau) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convié ma délégation à la table du Conseil et de m'autoriser à prendre la parole. Je tiens également à vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de juin et à vous souhaiter des délibérations fructueuses.

Qu'il me soit permis de saluer M. Modibo Touré, le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, et la promptitude avec laquelle il s'est plongé à son arrivée dans les dossiers en cours de mon pays ainsi que tous les efforts diligents avec lesquels le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau traite les derniers faits en date en Guinée-Bissau.

Le travail que fait la formation de la Commission de consolidation de la paix, par la voie de l'engagement personnel de l'Ambassadeur du Brésil, Antonio de Aguiar Patriota, en matière de consolidation de la paix en Guinée-Bissau est très important et vivement apprécié. J'aimerais également remercier la Représentante permanente du Timor-Leste et Présidente de la Communauté des pays de langue portugaise, l'Ambassadeur Maria Pires, de sa déclaration. Je souhaite aussi remercier l'Ambassadeur du Sénégal de son importante déclaration sur la Guinée-Bissau.

La Guinée-Bissau se trouve une fois de plus aux prises avec une crise politique et institutionnelle, comme vient de nous le dire dans son exposé M. Modibo Touré, le Représentant spécial du Secrétaire général, que je tiens à remercier. Je lui demande aussi, au nom du peuple bissau-guinéen, de maintenir un contact étroit avec les États membres de notre sous-région, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en particulier nos plus proches voisins, le Sénégal et la République de Guinée, qui travaillent dur pour aider la Guinée-Bissau à trouver une solution débouchant sur une paix durable.

Je voudrais remercier également M. Ovídio Pequeno, Chef du Bureau de liaison de l'Union africaine en Guinée-Bissau, de son exposé et du rôle actif qu'il joue dans mon pays.

Le récent Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, tenu à Dakar, et la décision qui y a été prise d'envoyer à Bissau une mission composée des Présidents de la République de Guinée, du Sénégal et de la Sierra Leone sont très louables. Toute la population bissau-guinéenne attend avec intérêt cette mission, qui sera d'importance cruciale pour montrer l'engagement de la CEDEAO dans le processus d'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité non seulement en Guinée-Bissau mais dans l'ensemble de notre sous-région.

Je voudrais également féliciter le Sénégal, par la voie de son représentant permanent, l'Ambassadeur Fodé Seck, de l'engagement qui a été celui du Président Macky Sall en Guinée-Bissau, en particulier dans le cadre de sa présidence de la CEDEAO.

Après l'exposé très complet entendu sur la situation actuelle en Guinée-Bissau, tout ce qui me reste à ajouter c'est que le pays est pratiquement paralysé,

que la population souffre, et que chacun attend avec appréhension la décision que rendra la Cour suprême, mais aussi, la visite des trois Chefs d'État de la région. Nous sommes conscients que les crises politiques et institutionnelles qui ont isolé notre pays durant l'année écoulée requièrent de la part des principaux acteurs de notre pays de la volonté politique. Toutefois, le solide appui que continue de nous accorder l'ensemble de la communauté internationale, de façon coordonnée et résolue, pourrait nous aider à parvenir à une solution solide à l'impasse persistante.

Des efforts diplomatiques très bien coordonnés, telle la réunion du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau, auquel peut prendre part l'ensemble de la communauté internationale ainsi que nos partenaires, seraient un pas en vue de joindre d'autres voix à celle de la population de Guinée-Bissau en ce moment.

L'appui financier de l'Union européenne, qui a permis de proroger d'une année le mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, est extrêmement apprécié.

Comme l'ont fait valoir les chefs d'État de la CEDEAO, la crise qui persiste en Guinée-Bissau remet en cause la mise en œuvre des engagements financiers pris par nos partenaires de développement en mars 2015. Face à cela, nous avons besoin d'un soutien coordonné qui permette de redonner sa stabilité au pays, qui a cruellement besoin de revenir à un fonctionnement normal pour pouvoir regagner la confiance de nos partenaires et faire des résultats très encourageants de la table ronde officielle de Bruxelles sur la Guinée-Bissau une réalité.

Le peuple caresse l'espoir que ces mesures aideront le pays à se concentrer finalement sur le développement ainsi qu'à poursuivre la réforme nécessaire du secteur de la sécurité, laquelle devrait notamment prévoir l'instauration d'une pension de retraite digne pour les retraités des forces armées. Comme le Conseil le sait, les forces armées sont restées jusqu'à présent en dehors de la crise actuelle, et nous voulons qu'elles maintiennent cette position républicaine de non-ingérence dans les différends politiques du pays.

Avant de terminer, je voudrais remercier tous ceux qui sont présents de leur appui durant ces heures sombres et tiens à en appeler à eux pour qu'ils n'abandonnent pas la Guinée-Bissau, et s'engagent encore plus auprès d'elle afin d'aider à consolider et renforcer ses institutions en travaillant beaucoup plus étroitement avec les autorités nationales et toutes les parties prenantes au niveau politique, en termes d'orientations, par un dialogue ouvert et franc, pour ramener la paix et la sécurité.

Le Président : Je donne maintenant la parole à la représentante du Timor-Leste.

Mme Pires (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et vous remercier de m'avoir conviée ainsi que ma délégation à prendre la parole à la présente séance. Je tiens également à remercier M. Modibo Touré, Représentant spécial du Secrétaire général en Guinée-Bissau, ainsi que le Représentant spécial de l'Union africaine en Guinée-Bissau, M. Ovídio Pequeno, de leurs exposés d'aujourd'hui. Je félicite également M. Touré des efforts qu'il a entrepris depuis qu'il a pris ses fonctions.

J'ai l'honneur de prendre la parole au Conseil au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) dont les membres sont l'Angola, le Brésil, Cabo Verde, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Mozambique, le Portugal, Sao-Tomé-et-Principe, et mon propre pays, le Timor-Leste.

Les États membres de la CPLP regrettent l'évolution de la situation politique depuis la dernière séance que le Conseil a consacrée à la Guinée-Bissau (voir S/PV.7632) et sont profondément préoccupés par l'impasse politique actuelle. La CPLP poursuivra son étroite coopération avec tous les partenaires en Guinée-Bissau afin d'assurer une bonne coordination de tous nos efforts.

Nous accueillons favorablement les efforts déployés actuellement par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à l'appui de la Guinée-Bissau, en particulier sa décision de désigner les Chefs d'État de la Sierra Leone, du Sénégal et de la Guinée en vue de l'organisation d'une rencontre et de discussions avec la direction politique de ce pays, aux fins de trouver une solution politique et de prévenir l'escalade du conflit.

Nous en appelons à toutes les parties prenantes, à savoir les organes de souveraineté, les partis politiques, la société civile et les autres, afin qu'elles continuent de prendre part à un dialogue constructif, sans exclusive, tout en respectant les principes démocratiques et la Constitution. Il faut faire preuve de hauteur de vues à ce stade, pour faire avancer le pays afin de répondre aux aspirations de la population de Guinée-Bissau à une plus grande stabilité politique et au développement

socioéconomique, ainsi qu'à la consolidation de l'état de droit et à la protection et à la promotion des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

La CPLP souhaite également saluer les forces armées de Guinée-Bissau, qui ont fait montre d'un professionnalisme remarquable en ne s'ingérant pas dans la crise politique, et elle tient à les exhorter à maintenir cette position.

Le document présenté par le Président José Mario Vaz et l'ancien Premier Ministre Domingos Simões Pereira à la table ronde des donateurs organisée à Bruxelles en mars a recueilli l'appui des partenaires internationaux. Il est profondément préoccupant que l'instabilité dans le pays ait forcé les partenaires internationaux à retarder les versements promis en mars. Ces retards sont préjudiciables à la population bissau-guinéenne, qui subit déjà de lourdes incidences sociales et économiques.

La CPLP tient à rendre hommage aux efforts concertés que déploie la communauté internationale pour venir en aide à la Guinée-Bissau durant cette crise. À cet égard, nous apprécions et saluons les efforts de la Commission de consolidation de la paix, en particulier ceux de l'Ambassadeur du Brésil, Antonio de Aguiar Patriota, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission, ainsi que l'appui fourni par l'Union européenne, l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies. Nous voudrions aussi saluer le rôle important du Groupe de contact international sur la Guinée-Bissau, et nous restons disposés à coorganiser sa prochaine réunion.

Pour terminer, nous reconnaissons que le chemin parcouru par la Guinée-Bissau a été semé d'embûches, mais nous sommes fermement solidaires de nos frères et sœurs bissau-guinéens et nous sommes convaincus que la Guinée-Bissau est un pays à l'avenir radieux.

Le Président : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 40.